

VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de Mondercange engage

un agent municipal – garde champêtre

L'intéressé(e) sera engagé(e) sous le statut du fonctionnaire communal – groupe de traitement D2, sous-groupe Attributions particulières – **pour les besoins du service des agents municipaux – gardes champêtres**

Seront admis à concourir les candidats détenteurs d'un certificat attestant qu'ils ont suivi avec succès les trois premières années de l'enseignement post-primaire et qui ont **passé avec succès l'examen d'admissibilité de l'agent municipal**. La **nomination définitive dans la carrière de l'agent municipal peut présenter un atout**.

La mission:

- Avertissements taxés en matière du code de la route
- Contrôle du stationnement et du respect du code de la route Elaboration des fiches de traitement
- Veillance au bon respect des règlements de police communaux
- Constatation par procès-verbal de certaines infractions
- Rédaction des rapports sur les incidents

Le profil recherché:

- Avoir la nationalité luxembourgeoise
- Détenteur d'un certificat attestant la réussite des trois premières années de l'enseignement post-primaire
- Réussite à l'examen d'admissibilité de l'agent municipal
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'agent municipal peut constituer un avantage
- Connaissance du code de la route
- Connaissance du règlement de police de la commune
- Connaissance de base du droit public
- Maîtrise des outils informatiques MS Office
- Capacités rédactionnelles en français et allemand.
- Savoir communiquer en luxembourgeois, français et allemand
- Aisance en matière de communication avec les membres des services communaux et le public
- Flexibilité au niveau des heures de travail
- Bon sens d'organisation
- Capacité de travailler de façon autonome
- Réceptivité, discrétion, rigueur, organisation, dynamisme, polyvalence

Les candidatures sont à remettre à l'Administration communale de Mondercange (Mairie, bureau 1-06); Adresse postale: B.P. 50, L-3901 MONDERCANGE. Des informations supplémentaires peuvent y être obtenues (Tél.: 55 05 74 – 63).

Dernier délai pour le dépôt des candidatures : 17 août 2018

Les pièces indiquées ci-dessous sont à joindre à la demande:

- 1) une lettre de motivation
- 2) une notice biographique avec photo récente
- 3) un extrait de l'acte de naissance
- 4) une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 5) un extrait récent du casier judiciaire
- 6) une copie des diplômes et certificats d'études et de formation requis

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération. L'aide-mémoire des conditions détaillées d'admission et de rémunération est à la disposition des intéressés au bureau 1-06 à la Mairie de Mondercange (tél.: 55 05 74 - 63)

Le collège échevinal,

Jeannot Fürpass, bourgmestre

Jean Kihn, échevin

Nancy Arendt ép. Kemp, échevine